



Député de la 7^{ème} circonscription de l'Isère, *membre de la Commission des affaires sociales*
Sylvie DEZARNAUD, députée suppléante

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 octobre 2022,

Pellets de bois, électricité, fioul ... : face à l'inflation énergétique, des mesures d'urgence dans le budget 2023 !

Alors que l'inflation concernant la fourniture d'énergie continue de peser sur les ménages et les entreprises françaises notamment de sa circonscription, alerté par de nombreux habitants, le député Yannick Neuder a souhaité alerter le gouvernement mais également inclure des mesures d'urgences dans les textes votés à l'Assemblée nationale.

A l'approche de l'examen en première lecture du Projet de loi de finances 2023, il a notamment déposé un amendement afin que **pour les 1,5 million de foyers français qui sont équipés de poêles ou de chaudières à granulés soit mis en place un bouclier tarifaire**, selon les mêmes modalités que pour l'électricité payée par les ménages.

Il a appuyé cette demande en interpellant directement le ministre de la Transition écologique alors que de nombreux habitants équipés de poêles l'alertaient en septembre, **demandant ce même bouclier tarifaire.**

« Aujourd'hui les Français ayant opté pour ce mode de chauffage se sentent pris au piège par ce qu'ils espéraient être une action en faveur de la transition écologique et une baisse de leurs charges dédiées à l'énergie ! »

Par ailleurs, dans le cadre du même projet de loi, Yannick Neuder soutient et a cosigné les amendements de plusieurs de ses collègues Les Républicains envoyant le même message d'urgence au gouvernement : un bouclier tarifaire sur l'énergie cette-fois pour **les collectivités territoriales** élaborés ainsi qu'une extension du bouclier tarifaire au **fioul domestique.**